ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Enseignement secondaire

Question écrite n° 39484

Texte de la question

M Jean-Jack Queyranne attire l'attention de M le ministre de l'education nationale sur la reduction prevue pour l'annee scolaire 1987-1989 des heures consacrees a l'education physique et sportive au sein d'un certain nombre de lycees professionnels. Cette realite vient contredire la volonte affichee dans le plan pour l'avenir de l'education nationale, selon laquelle « dans l'enseignement secondaire, la priorite doit etre accordee au developpement de l'EPS dans l'enseignement professionnel, qui souffre encore, dans ce domaine, d'un retard quantitatif et qualificatif ». Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre pour eviter la reduction des heures consacrees a cette discipline dans ces etablissements, et quels moyens il entend mettre en oeuvre pour permettre leur progression, conformement a ses declarations.

Données clés

Auteur : M. Queyranne Jean-Jack
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39484
Rubrique : Education physique et sportive
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale,de la recherche et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1723